

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 juin 2016

JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE - (N° 3872)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL244

présenté par
M. Clément, rapporteur et M. Le Bouillonnet, rapporteur

ARTICLE 53

A l'alinéa 41, après le mot :

« action »,

insérer les mots :

« de groupe ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.